



## Vide Grenier de l'APE de POISAT

Du 18 Mai 2025

– Esplanade du 8 Mai 1945 - POISAT

Organisateur : Association des Parents d'Élèves de POISAT

### ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

Personne physique

Je soussigné(e),

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél : ..... Email : .....

Titulaire de la pièce d'identité N° : .....

Délivrée le : ..... Par : .....

N° immatriculation de mon véhicule : .....

- ☞ La vente est ouverte uniquement aux **particuliers**,
- ☞ **La date limite de réservation est le 16 Mai 2025, dans la limite des emplacements disponibles (60 maxi)**
- ☞ La réservation n'est effective que si le dossier est retourné dans les délais et complet (fiche d'inscription, paiement),
- ☞ Après le 18 Mai 2025, aucune réservation ne sera remboursée, quel que soit le motif de l'annulation
- ☞ Aucune assurance marchandise n'est prévue par l'organisateur,

☞ ***En cas de pluie, la brocante sera décalée ou annulée (à la discrétion de l'organisateur). En cas d'annulation, l'association s'engage à rembourser les inscrits.***

- ☞ Mise en place des exposants de 7h00 à 8h,
- ☞ Bien noter sur votre fiche d'inscription le numéro de votre pièce d'identité, le nom de l'organisme qui l'a délivrée et la date à laquelle elle a été délivrée.
- ☞ Chaque emplacement sera délimité au sol (environ 3m linéaire),
- ☞ Les exposants seront libres de leur installation et choisiront eux- même l'emplacement,
- ☞ Pour le bon déroulement de la manifestation, les participants devront maintenir leur stand jusqu'à **14h00** et devront l'avoir libéré jusqu'à la fermeture des portes à **15H00**,
- ☞ Les exposants devront obligatoirement récupérer les invendus,
- ☞ Une buvette avec petite restauration sera tenue sur place toute la journée. **Une boisson chaude est offerte pour les exposants.**

Je déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant (e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à ..... le .....

Signature :

**Tarifs pour environ 3m linéaires : 8€ Poisatier et 10€ Extérieur**

Ci-joint règlement de \_\_\_ €  un emplacement de \_\_\_ m linéaires

Chèque n° .....Banque : ...CIC.....

Établi à l'ordre d'APE Poisat

**Espèces acceptées**

**Fiche à remplir et à renvoyer à l'adresse suivante :**  
**APE de Poisat Vide Grenier 2 avenue Pierre Mendès France 38320 POISAT**  
**E-mail : [ape.poisat@free.fr](mailto:ape.poisat@free.fr)**  
**Facebook: APE POISAT**  
**Blog: [apepoisat.blogspot.com](http://apepoisat.blogspot.com)**

*Attestation devant être remise à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation*